

BARTHÉLÉMY RIVIÈRE

Depuis les années soixante, une des tombes dans le cimetière de Rennes-le-Château qui suscite le plus d'interrogations de la part des chercheurs est celle qui se trouve près du clocher où Barthélémy Rivière fut inhumé en 1896.



Noël Corbu en 1962 montrant la tombe de Barthélémy Rivière

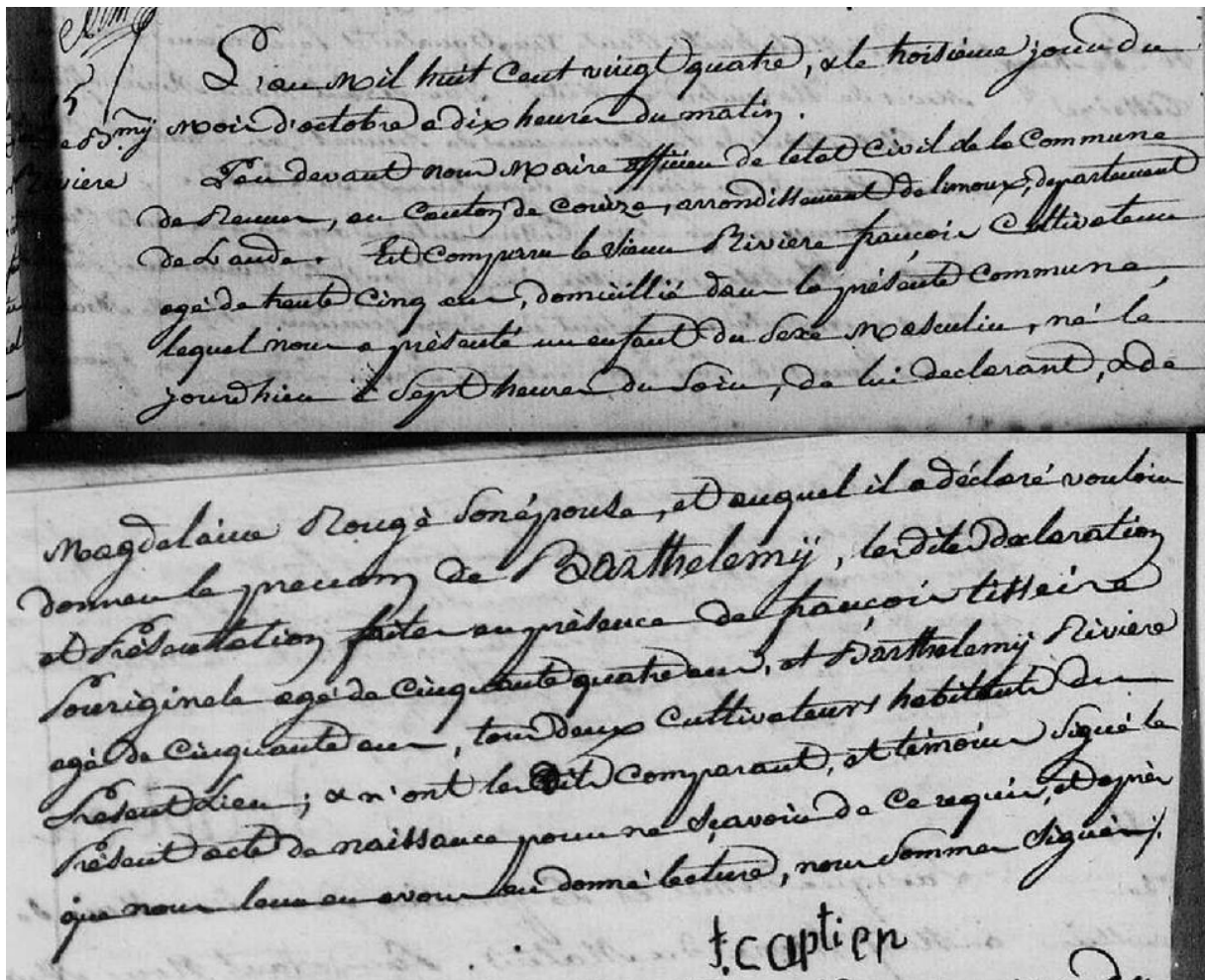


Photo Xavi Bonet

Le nom du défunt comporte ici une erreur par l'ajout d'un troisième l

Certains pensent en effet que cette sépulture pourrait bien être vide et formerait un passage secret aménagé permettant à l'abbé Saunière d'accéder discrètement à la supposée crypte sous l'église Sainte Marie-Madeleine. Pour cette raison, quelques-uns des partisans de cette théorie vont même jusqu'à prétendre que le personnage

de Barthélémy Rivière et sa sépulture ont été entièrement inventés ! Il n'en est évidemment rien puisque les registres de l'état civil conservent la trace des principaux événements de sa vie.



L'an mil huit cent vingt quatre, et le troisième jour du
mois d'octobre à dix heures du matin.

Par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune
de Rennes, au canton de Couiza, arrondissement de Limoux, département
de l'Aude, est comparu le sieur Rivière François cultivateur
âgé de trente-cinq ans et domicilié dans la présente commune
lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né le
jour d'hier à sept heures du soir, de lui déclarant, et de
Magdalaine Rougé son épouse, et auquel il a déclaré vouloir
donner le prénom de Barthélémy, la dite déclaration
et présentation faites en présence de François Tisseire
(...) âgé de cinquante quatre ans et Barthélémy Rivière
âgé de cinquante ans, tous deux cultivateurs habitant au
présent lieu ; et n'ont les dits comparant et témoins signé le
présent acte de naissance pour ne savoir de ce requis, et après
que nous leur en avons eu donné lecture, nous sommes signé.

Barthélémy Rivière est donc bien un enfant du pays né le 2 octobre 1824 à Rennes-le-Château de François (dans un autre acte il est nommé Antoine) Rivière et de Magdalaine Rougé.

Le 14 janvier 1862, Barthélémy Rivière épouse à Rennes-le-Château Cécile Artozoul dite Catherine. Ils donneront naissance à trois enfants, deux filles et un garçon :

Rose Marie née à Rennes-le-Château le 10 octobre 1862 :

*N° 5
Rivière
Rose Marie*

L'an mil huit cent soixante deux le onze octobre à onze heures du matin, par devant nous, maire officiel de l'Etat civil de la Commune de Rennes, canton de Rennes (ind.) est comparu Barthélémy Rivière, âgé de trente sept ans, cultivateur domicilié à Rennes, lequel nous a présenté un enfant légitime du sexe féminin, né hier à sept heures du soir dans le mariage d'habitation de son dit Rennes de lui déclarant et de Catherine Artozoul son épouse, âgée de vingt trois ans, sans profession domiciliée avec lui et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Rose Marie. Les dites déclarations et présentations faites en présence de parents sans, âgés de cinquante cinq ans et de Barthélémy Lejeune, âgé de cinquante sept ans, tous les deux cultivateurs domiciliés au dit Rennes, après lecture faite du présent acte de naissance l'avons signé et avec le père, mère, témoins pour ce service de ce requies.

Rivière m. souxède

Acte de naissance de Rose Marie Rivière

Alexandrine Baptistine née à Rennes-le-Château le 4 juillet 1867 :

*N° 5
Rivière
Alexandrine
Baptistine*

L'an mil huit cent soixante sept et le quatre juillet à onze heures du matin par devant nous, maire officiel de l'Etat civil de la Commune de Rennes, canton de Rennes (ind.) est comparu Barthélémy Rivière, âgé de quarante deux ans, cultivateur domicilié à Rennes, lequel nous a présenté un enfant légitime du sexe féminin, né à midi à dix heures de lui déclarant et de Catherine Artozoul son épouse, âgée de vingt huit ans, sans profession domiciliée avec lui, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Alexandrine Baptistine. Les dites déclarations et présentations faites en présence de parents sans, âgés de cinquante cinq ans et de Théodore Artozoul, âgé de cinquante cinq ans, tous les deux cultivateurs, domiciliés au dit Rennes, après lecture faite et avec signé.

Artozoul

Acte de naissance d'Alexandrine Baptistine Rivière

et **Victor Bernard**, né à Rennes-le-Château le 18 août 1870.

260 /
 Rivière
 Victor Bernard

L'an mil huit Cent soixante dix et le dix huit août dix heures
 du matin; par devant nous Pierre Antozou, maire officiel de
 l'Etat civil de la Commune de Remon, canton de Pouza (arr.
 est Comparu Barthelème Rivière, âgé de cinquante quatre ans,
 domicilié à Remon, lequel nous a présenté un enfant
 légitime du sexe masculin, né le matin à dix heures, de
 lui déclarant et de fait être Antozou sa femme, âgée de
 trente deux ans, son épouse, domiciliée avec lui, et
 auquel enfant il a donné les prénoms de Victor Bernard.
 La dite déclaration et présentation faite en présence
 d'Antoine Rivière, âgé de soixante dix ans et de François Dauxès,
 âgé de soixante dix ans, tous les deux cultivateurs domiciliés à Remon,
 qui ont pu signer de ce requir, et avons signé avec la mère
 de l'enfant, après lecture faite

Antozou
 Rivière

Acte de naissance de Victor Bernard Rivière

Envoyer vos commentaires à : asso-RLC.doc@orange.fr
 ou directement sur la news